

soient remplies. Il est impossible d'avoir une autre intention dans la place que j'occupe, & ce n'est pas un mérite; mais ce sera pour moi le plus parfait bonheur, je le sens vivement, si aussi-tôt, après avoir franchi l'espace laborieux qu'il faut employer à l'acquiescement des dettes de la guerre, je puis parvenir à l'exécution d'un plan d'amélioration générale qui, fondé sur la constitution même de la monarchie; en embrasse toutes les parties sans en ébranler aucune, régénere les ressources plutôt qu'il de les pressurer, éloigne à jamais l'idée de ces remèdes empiriques & violens, dont il ne faut pas même rappeler le souvenir, & fasse trouver le vrai secret d'alléger les impôts; dans l'égalité proportionnelle de leur répartition, ainsi que dans la simplification de leur recouvrement; ce sont là mes espérances, mes résolutions, mes desirs les plus ardens. Ils sollicitent, ils exigent même, j'ose le dire, le concours unanime, non-seulement de la magistrature, dont la bienveillance est acquise à quiconque travaille à la félicité publique, mais aussi de tout citoyen sur qui le sentiment patriotique a quelque empire. Oui, j'ai droit de l'invoquer aujourd'hui pour moi-même; ce sentiment si puissant sur les François. Je demande qu'on ne considère en moi qu'une personne liée indivisiblement au bien de l'État, aussi longtems que le Roi daignera m'honorer de sa confiance, & qu'on reconnoisse qu'à ce titre je puis attendre de l'intérêt commun, qu'on favorise mes efforts, qu'on encourage mon zèle; qu'on ait confiance dans mes paroles, en un mot, que tout conspire au succès de mon travail. Vous en donnez en ce moment, Monsieur, un exemple qui me flatte autant qu'il m'anime; & je vois avec une satisfaction inexprimable qu'il ne m'est pas plus permis de douter des vœux de la chambre, que de négliger rien pour mériter ses suffrages.

Les religieux Bénédictins de l'Ordre de St. Maur continuent leurs contestations au sujet de la tenue du dernier chapitre. Le conseil